**[68:A:4]**

**Ordonnance**

[*no du dossier de la cour*]

COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

MONSIEUR LE [*ou* MADAME LA] Le [*jour*] [*date*]

JUGE [*nom*]

[*intitulé de l'instance*]

[*sceau de la cour*]

ORDONNANCE

LA PRÉSENTE MOTION présentée par la défenderesse en vue d'obtenir une ordonnance changeant le lieu du procès de la présente action, a été entendue aujourd'hui, à/au [*adresse du palais de justice*].

APRÈS AVOIR LU la déclaration et la défense de la présente action ainsi que l'affidavit de [*nom*] souscrit le [*date*] et déposé, et après avoir entendu les plaidoiries des avocats de la demanderesse et des défendeurs,

1. LE TRIBUNAL ORDONNE que le procès de la présente action se tienne à [*lieu*] plutôt qu'à [*lieu*].

2. LE TRIBUNAL ORDONNE que les dépens de la présente motion suivent les dépens de l'instance.

greffier local,

Cour de l'Ontario (Division générale)